

Département des Landes
Canton de Haut Lande Armagnac
Mairie d'ESCOURCE

3, Place de la Mairie
40210 ESCOURCE

Tél. : 05 58 04 20 06
Fax. : 05 58 04 21 19
✉ mairie@escource.fr

Séance du 19 MARS 2015

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 15 Date de Convocation : 13/03/2015

En exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 10

Le **an deux mil quinze le dix-neuf du mois de mars à 18 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick SABIN, Maire.**

Présents tous les conseillers municipaux en exercice : Messieurs SABIN Patrick, BERTRAND Frédéric, DIEDA Jean-Claude, DROUHAULT Robert, DUBOS Pierre-Alain, DUFOURCQ Jean-Pascal, RABY André; Mesdames BRUSTIS Anne-Laure, EDALITI Nathalie, JULIEN Geneviève.

Absents ou représentés: BAUDRY Philippe, DANTHEZ Virginie, DEDIEU Emmanuelle, KNITTEL Paulette, CHAPERON Valérie.

POUVOIRS : DANTHEZ Virginie donne pouvoir à JULIEN Geneviève.
KNITTEL Paulette donne pouvoir à BERTRAND Frédéric.
DEDIEU Emmanuelle donne pouvoir à DROUHAULT Robert.
CHAPERON Valérie donne pouvoir à EDALITI Nathalie.

M André RABY a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le maire, Patrick SABIN, ouvre la séance.

Le compte rendu du dernier conseil sera validé au prochain conseil.
Les membres présents acceptent à l'unanimité

2015-14 CAP DE PIN – Marché de travaux.

Monsieur le Maire présente le plan de la zone d'activité Cap de Pin et laisse M. DUBOS expliquer l'ensemble des tâches à accomplir pour viabiliser cette zone.

Réalisation de la tranchée pour amener l'eau.

- Réalisation de la voirie pour desservir chaque lot de la 1^o tranche.
- Terrassement pour mise place d'une réserve incendie souple et d'un transformateur.

Pour ce faire il nous faut lancer un marché pour les travaux.

Délibération lue et expliquée.

Le conseil vote à main levée ; Contre : 0, Abstention : 0, Pour : 15.

Délégation est donnée à Monsieur le Maire

-pour lancer le marché pour les travaux d'un montant de 360 000€ hors subventions éventuelles.

-pour signer tous les documents s'y reportant.

Prochain conseil le 30 mars 2015 à 18h30

Divers : Chaque responsable de commission doit établir une liste, chiffrée, pour les investissements concernant ladite commission, afin de préparer le budget 2015.

Rien ne restant à l'ordre du jour Monsieur le Maire déclare la session close.

Séance levée à 18H40

Le maire



Le secrétaire



Les Conseillers Municipaux

